



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 14 mai 2014 : plan protéine et compétitivité logistique au cœur des débats**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 14 mai 2014, sous la présidence de Rémi Haquin. La signature de la charte « Objectif compétitivité : une ambition pour la filière fluviale » et le plan « Protéines blé tendre » issu des travaux d'un groupe de travail commun Intercéréales/FranceAgriMer ont constitué les points forts de cette réunion.

#### **Le Conseil rend hommage à Michel Grenot**

Le Conseil spécialisé a rendu hommage à Michel Grenot, Président du Comité Régional des Céréales de Poitou-Charentes et Président de la SICA Atlantique à La Rochelle, décédé dans la nuit du samedi 3 mai. L'ensemble des membres du Conseil ainsi que le personnel de FranceAgriMer ont tenu à s'associer à la douleur de sa famille et de ses proches et à saluer l'engagement et le travail d'un homme de cœur infatigable au service de toute la filière.

#### **Relance du transport par voie d'eau: la filière céréalière signe la charte « Objectif compétitivité pour la filière fluviale française »**

Les membres du Conseil spécialisé de la filière céréalière ont signé la charte « **Objectif compétitivité : une ambition pour la filière fluviale** », portée par l'association *Entreprendre pour le fluvial* (<http://www.entreprendre-fluvial.com>), chargée de relancer le transport par voie d'eau.

La filière céréalière s'est fortement engagée depuis plus de 10 ans en faveur du développement de ce mode de transport, à la fois économique et écologique, parfaitement adapté aux pondéreux.

La charte signée par les acteurs de la filière céréalière permettra de dynamiser le développement des entreprises fluviales, afin de répondre aux enjeux suivants :

- la mondialisation des échanges et la croissance commerciale ;
- le souhait des entreprises utilisatrices de gagner en compétitivité ;
- la transition énergétique en faveur d'un transport durable, limitant les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif est d'offrir une cale renouvelée, à la fois conforme aux besoins des acteurs et aux contraintes du réseau fluvial (petit et grand gabarit), moderne et innovante grâce à la formation de la batellerie.

*Entreprendre pour le fluvial* mobilisera financements privés et publics via la BPI notamment.

Grâce aux entreprises de la filière des grains et d'autres utilisateurs de la voie d'eau comme les granulats, EPF entend dépasser les 100 signatures et créer l'évènement le 19 juin prochain, lors de l'assemblée générale des Armateurs fluviaux, en présence du secrétaire d'État aux Transports, Frédéric Cuvillier.

La filière fluviale représente aujourd'hui 12 000 emplois, 1 200 entreprises et plus de 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Elle compte renforcer son ancrage territorial ainsi que son rayonnement international pour atteindre 20 000 emplois et 2,5 milliards de chiffre d'affaires en 2030.

#### **Plan « Protéines blé tendre » : le groupe de travail Intercéréales / FranceAgriMer rend ses premières conclusions**

Améliorer la teneur en protéines des blés tendres français pour répondre aux besoins des marchés, avec des rendements élevés tout en préservant l'environnement constitue l'objectif du « Plan protéine blé tendre », issu des travaux menés conjointement par FranceAgriMer et Intercéréales.

Pour y parvenir, trois principaux leviers seront actionnés sous l'égide interprofessionnelle :

- la génétique et la recherche, et notamment la sélection et l'inscription de nouvelles variétés conjuguant rendement et taux de protéine ;
- l'agronomie et le pilotage de la fertilisation azotée sur le terrain, grâce aux actions de conseil et de formation des agriculteurs et l'utilisation généralisée d'outils d'aide à la décision
- les contrats, avec l'extension prochaine de l'accord interprofessionnel protéines et l'évolution des contrats Incograins de Paris.

Pour mémoire, FranceAgriMer contribue également à cet objectif en soutenant financièrement l'équipement des collecteurs en appareils de mesure rapide du taux de protéine des blés.

### **Campagne commerciale 2013/14 : dynamisme des achats algériens en blé français, tarissement des ventes d'orges en Arabie saoudite**

FranceAgriMer a revu à la hausse ses prévisions d'utilisation de blé tendre par les fabricants d'aliments du bétail français à 4,4 millions de tonnes (Mt), au vu du rythme des incorporations et du rapport de prix avec d'autres sources de protéines. Les prévisions d'exportation hors Union européenne sont également revalorisées de 200 000 tonnes à 11,6 Mt, compte-tenu du dynamisme des achats algériens et du regain de compétitivité des blés français sur le marché international. Au total, le stock de fin de campagne s'allège à moins de 3,1 millions de tonnes de blé tendre.

En revanche, les exportations d'orge à destination de l'Arabie saoudite se sont taries, conduisant FranceAgriMer à rogner sa prévision pour la campagne à 1,65 Mt. Côté maïs, le stock de report diminue légèrement par rapport au mois dernier sous l'effet de la baisse des estimations de collecte.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé de la filière céréalière :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_13551/node\\_31263/Conseil-specialise-cereales-du-14-mai-2014/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_13551/node_31263/Conseil-specialise-cereales-du-14-mai-2014/(filiere)/2)

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---